

Le Cabinet Daladier ayant démissionné...

Gaston Doumergue va former un Cabinet de "Salut Public"

avec l'appui de tous les anciens présidents du Conseil

La C.G.T. lance un ordre de grève générale de 24 h. L'émeute a continué à Paris et en Province Des morts



M. Daladier sort de l'Élysée

« Je n'ai pas voulu faire tirer des soldats de 20 ans contre d'autres Français » déclare M. Daladier

Paris, 7 février. — Une conférence s'est tenue dans la matinée à la Présidence du Conseil à l'effet d'examiner la situation telle qu'elle se présente après les graves événements qui se sont déroulés au cours de la nuit dernière et qui ont été marqués par des effusions de sang.

MM. Daladier, président du Conseil ; Pierre Cot, Bouisson, président de la Chambre des députés ; Blum, Frossard, Herriot ont pris part à cette conférence.

A l'issue de la réunion qui a été animée, le Président du Conseil s'est refusé à faire toute déclaration. Il s'est rendu directement à l'Élysée où il a demandé à être reçu par le Président de la République. M. Lebrun a reçu le Président du Conseil à 13 h. 25 et a eu avec lui un entretien qui a duré jusqu'à 13 h. 55.

A sa sortie de l'Élysée, M. Daladier a déclaré aux journalistes qu'il interrogeait qu'il venait de remettre au Chef de l'État la démission collective du Cabinet afin d'éviter une nouvelle effusion de sang.

D'autre part, le Président du Conseil s'est rendu au Luxembourg où il a été reçu par M. Jeanneney, président du Sénat, avec lequel il s'est assez longuement entretenu de la situation actuelle.

La déclaration de Daladier

Paris, 7 février. — M. Daladier, président du Conseil, a fait dans l'après-midi la déclaration suivante :

« Le Gouvernement est responsable de la situation actuelle et du maintien de la tranquillité ainsi que du respect des lois. Il se refuse aujourd'hui à intervenir dans les événements exceptionnels qui sont suscep-

tibles d'entraîner une répression sanglante et d'amener de nouvelles effusions de sang. Il ne faut pas employer des soldats contre les manifestants. Ce sont là des raisons qui ont dicté la décision du chef du Gouvernement. En raison du nombre des agents et des gardes-mobiles, qui ont été blessés en accomplissant leur devoir la nuit dernière, j'aurais dû ce soir employer la troupe. Je n'ai pas voulu faire tirer des soldats de 20 ans contre d'autres Français.

Paris, 7 février. — M. Le Président de la République, après avoir reçu la démission du cabinet, s'est mis en relation téléphonique avec M. Doumergue, ancien Président de la République, qui se trouve actuellement dans sa résidence de Tournefeuille, pour lui offrir la mission de constituer le nouveau cabinet.

Il a fait appel à son patriotisme en lui montrant la gravité du moment. L'ancien Président de la République a décliné l'offre qui lui était faite en raison de son âge. Il a déclaré qu'il n'avait plus l'énergie nécessaire pour remplir tout son devoir à la tête d'un gouvernement dans les circonstances actuelles.

M. Lebrun commence ses consultations

Paris, 7 février. — Le Président de la République a commencé cet après-midi ses consultations. Suivant l'usage il a reçu successivement le Président du Sénat et le Président de la Chambre des députés de même que les chefs des groupements politiques.

Paris, 7 février. — M. Lebrun, Président de la République a reçu successivement M. Jeanneney, Président du Sénat, MM. Herriot et Flandin avec lesquels il a examiné la situation politique à la suite de la séance de la Chambre d'hier et des troubles sanglants qui ont marqué la nuit dernière.

L'impression au Sénat

Paris, 7 février. — Une grande animation agite les couloirs du Luxembourg où un grand nombre de sénateurs est

ment que la démission du Cabinet était la seule solution possible. Certains étaient partisans de la dissolution de la Chambre tandis que d'autres envisageaient favorablement la présence de M. Doumergue à la présidence.

Retour à la Chambre

Paris, 7 février. — Dans les couloirs de la Chambre on a accueilli généralement avec satisfaction la démission de M. Daladier qui devrait avoir pour effet de calmer les esprits et on était unanime à féliciter l'ancien président du Conseil de sa décision patriotique. L'agitation est toujours très vive.

M. Doumergue accepte de former le Cabinet

Voici la note de l'Élysée communiquée à 19 h. 15 :

A 14 heures, M. Daladier a remis la démission de son Cabinet au Président de la République qui l'a prié de vouloir bien avec ses collègues assurer l'expédition des affaires courantes.

Aussitôt après, M. Albert Lebrun s'est mis en rapport avec M. Gaston Doumergue rentré hier à Tournefeuille. Il a insisté auprès de lui de la manière la plus pressante et la plus affectueuse pour qu'il veuille bien, dans la situation difficile du moment, accepter de former le nouveau gouvernement.

M. Gaston Doumergue a bien voulu, dans un sentiment absolu de dévouement au bien public, répondre à l'appel qui lui était adressé. Il sera à Paris dans le courant de la matinée de demain.

On croit que M. Doumergue devra avoir constitué son cabinet dans 12 heures, de sorte que la France aura rapidement un gouvernement ayant toute l'autorité nécessaire pour mettre fin au désordre.

M. Daladier, au cours de son entretien avec M. Lebrun, a insisté vivement dans ce sens.

Réunions des anciens Présidents du Conseil

Paris, 7 février. — A 18 heures, les députés anciens présidents du Conseil se sont réunis chez M. Bouisson. A la même heure, les sénateurs anciens présidents du Conseil conféraient à la Haute Assemblée sous la présidence de M. Jeanneney.

A l'issue de la réunion des députés anciens présidents du Conseil, M. Herriot a convoqué les bureaux du parti et du groupe parlementaire radicaux-socialistes. Il leur a fait part des indications données au cours de cette réunion.

M. Doumergue accepterait la mission de former le Cabinet à condition d'être en accord avec tous les anciens présidents du Conseil, à quelque parti qu'ils appartenissent.

Après une courte délibération, la réunion des bureaux a autorisé M. Edouard Herriot à donner son agrément à la proposition de M. Doumergue. On considère au Palais-Bourbon que dans ces conditions M. Doumergue ne rencontrerait pas de difficultés pour la constitution de son Cabinet de trêve des partis.

Paris, 7 février. — Les Présidents du Sénat et de la Chambre ont, dans la soirée, transmis à M. Doumergue l'unanimité des anciens Présidents du Conseil, à quelque parti qu'ils appartenissent, pour qu'il accepte de constituer le nouveau Cabinet.

On a ajouté que l'expression de cette opinion ne saurait restreindre la pleine liberté de M. Doumergue en ce qui concerne, soit un programme, soit le choix de ses collaborateurs.

Seul, M. Daladier n'avait pas assisté à la réunion des anciens Présidents du Conseil de la Chambre.

Au Sénat, tous les sénateurs, anciens Présidents du Conseil à l'exception de M. Poincaré, s'étaient rendus à l'invitation de M. Jeanneney.

Les chefs des groupes de la Haute Assemblée s'étaient joints à eux.

Les assistants des deux réunions ont décidé d'accorder leur appui au gouvernement d'un cabinet de trêve et d'apaisement qui aurait à sa tête M. Doumergue.

L'ordre de grève générale

Paris, 7 février. — La Fédération postale confédérée a lancé ce matin aux postiers un appel les engageant à lutter jusqu'au bout pour la défense des libertés syndicales qui seraient menacées si l'émeute réactionnaire était victorieuse.

D'autre part, la Confédération Générale du Travail a réuni d'urgence sa commission administrative. M. Léon Jouhaux a fait connaître que tous les dirigeants et les principaux militants des Fédérations et des Syndicats de la région parisienne étaient convoqués pour ce soir afin d'examiner la situation et de constituer un front de résistance.

Les Unions départementales ont été alertées.

Paris, 7 février. — La C.G.T. a décidé la grève générale de 24 heures pour le lundi 12 février, contre la menace du fascisme et pour la défense des libertés publiques.

Le parti S.F.I.O. offre son concours à la C.G.T.

Paris, 7 février. — La commission administrative permanente du parti S.F.I.O. a pris connaissance des pourparlers qui ont été engagés entre le parti socialiste et le parti communiste en vue de collaborer aux manifestations anti-fascistes.

Elle a décidé de demander à la C.G.T., qui avait organisé une grève générale pour lundi prochain, d'avancer la date de cette grève.

En conséquence, elle a adressé une lettre à la C.G.T. par laquelle elle fait part de l'intention du parti socialiste de collaborer avec les syndicalistes à la manifestation qui, le jour de la grève générale, aura pour point de départ la gare de la Bastille.

La Quotidienne

Les événements se succèdent avec une rapidité déconcertante. Ils ont même une tendance de plus en plus nette à dépasser les hommes.

La formidable émeute de mardi n'a pas renversé que des autobus, des bancs et des kiosques de journaux. Elle a renversé le cabinet.

Tandis que les camélorans du roi, après avoir joué leur rôle de provocation, reparaissent dans l'ombre, les anciens combattants parisiens fonceaient de tout leur cœur sur les barrières de gardes républicains. Et à leur suite, la foule entraînait en furie, dévastant les abords du Palais-Bourbon et de la place de la Concorde.

Bien sûr, des morts jonchaient le sol. Et peut-être aussi, un certain flottement se manifestait, au moins dans les rangs des agents, fidèles au souvenir de leur ancien préfet.

Se sentant débordé et comprenant qu'il fallait donner une satisfaction aux fureurs populaires, M. Daladier a préféré démissionner avant qu'une nouvelle effusion de sang ne se produise.

Sa majorité parlementaire n'était, du reste, solide et nombreuse qu'en apparence.

M. Blum, avec une inconscience stupéfiante, n'avait-il pas avoué à la tribune que, seule la peur amenait ses amis S.F.I.O. à voter en faveur du gouvernement — pour un jour !

Et M. Lebrun, dont la tâche, depuis son élection, n'a jamais été facile, s'est trouvé, au milieu du tumulte qui assaillait l'Élysée, devant le problème le plus tragique et le plus urgent.

Il a fait appel à M. Gaston Doumergue, qui cette fois n'a pu se résigner. L'ancien chef de l'État a posé comme condition que le conseil des anciens présidents du Conseil de tous les partis lui serait acquis. Sur la réponse favorable des intéressés, il n'a plus qu'à former, en dehors de toute idée de dosage, un cabinet, à qui il faut souhaiter l'autorité et le courage nécessaires pour valmer le désordre et rétablir l'équilibre du pays. Ébranlé, ému, effrayé et indigné à la fois, ce pays, qui a donné tant de preuves de sa bravoure et de son sang-froid, a besoin d'être rassuré et apaisé. Mission délicate, qui réclame à la fois de l'autorité et le

M. Doumergue dissoudra-t-il la Chambre ?

Les cercles officiels ont accueilli avec soulagement l'acceptation de M. Doumergue, ne doutant pas de sa pleine réussite dans sa tâche difficile.

Au surplus, on prête à M. Doumergue, entre autres conditions de son acceptation, d'avoir posé celle qu'il se réservait la possibilité de dissoudre la Chambre si la situation parlementaire s'avérait insoluble.

Les groupes réclament un gouvernement de Salut Public

Paris, 7 février. — Le groupe des socialistes de France considère indispensable une trêve des factions et des partis pour que soit constitué un gouvernement de salut public.

Le groupe de la gauche radicale a voté une motion invitant les parlementaires de tous les partis à oublier leurs divisions pour donner autorité et crédit à un gouvernement de solidarité nationale.

Des députés, anciens combattants, de tous les partis, ont rédigé une déclaration demandant à leurs collègues anciens combattants de toutes tendances de procéder à la constitution immédiate d'un gouvernement de salut public.

Une réunion des élus et militants radicaux-socialistes devait se tenir ce soir à la Chambre. Elle est ajournée à demain, les questeurs ayant fait évacuer le Palais-Bourbon à 18 heures 30 pour éviter à l'extérieur tout prétexte à manifestation.

Une motion du groupe démocrate populaire proclame que la République sera sauvée par un gouvernement de salut national.

Paris, 7 février. — De retour de l'Élysée, M. Barthou a réuni le groupe de l'Union démocratique radicale. Il l'a mis au courant de la conversation qu'il venait d'avoir avec le chef de l'État. Le groupe a adopté à l'unanimité, un ordre du jour affirmant l'impérieuse nécessité de la constitution très rapide d'un gouvernement de salut public, d'un gouvernement de salut public, d'un gouvernement de salut public, d'un gouvernement de salut public.

Une délégation de la C.G.T. à la présidence du Conseil

Paris, 7 février. — Une délégation de la C.G.T. a été reçue à la présidence du Conseil au début de l'après-midi.

M. Léon Jouhaux a déclaré en sortant que la C.G.T. avait pris acte de la décision de M. Daladier et qu'elle se réservait ses moyens d'action.

Les morts

Paris, 7 février. — La Préfecture de police a donné cet après-midi, une liste comportant 10 morts dont un non identifié.

Jean-Eloi Fabre, 30 ans, interne à l'Hôpital Saint-Joseph, mort à la Charité.

Alphonse Ausschnitt, 59, quai d'Orléans, mort à Levallois.

Henri Lammert, 31 ans, 4, rue Catholique, mort à Necker.

Raymond Rossignol, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, mort à l'Institut médico-légal.

Raymond Condineau, 39, allée de la Solidarité à Gargan-Livry, mort à l'Institut médico-légal.

Labouche, mort à l'Hôpital Beaujon.

Georges Roubaud, 1, rue du général d'Andigné, mort à Beaujon.

René-Alexis Penzant, 29 ans, mort à Beaujon.

X., mort à Beaujon.

Albert Munier, 30 ans, 170, rue Saint-Honoré, mort à la Charité.

La Préfecture a ajouté qu'il y avait 100 blessés hospitalisés dans les hôpitaux et 222 blessés non hospitalisés et dans les



L'appel à l'émeute : les passant lisent une affiche des extrémistes de droite.

L'émeute à Paris

DANS LA MATINÉE.

Paris, 7 février. — L'agitation de la capitale n'est pas encore calmée malgré les apparences. Dans la matinée, places de la Concorde et des Champs Élysées, des orateurs entretiennent la fièvre de la foule. Ils déclarent vouloir voir partir ceux qui nous ont pillé : les députés.

Devant la Chambre, dont les grilles sont closes, devant le ministère des Affaires étrangères, le 24^e d'infanterie monte toujours la garde et les agents sont échelonnés sur la rive du fleuve et tout le long du pont de la Concorde.

Des éléments indéfinis qui s'étaient joints hier aux émeutiers ont donné libre cours à leurs instincts de pillage. Ce matin, plusieurs camions de la ville parcourent lentement les rues pour ramasser les multiples débris de bancs, des arbres, des réverbères, des horloges, des échafaudages.

Vers 11 heures 30, environ cinq cents jeunes gens qui descendent la rue Royale, aperçurent dans l'escalier M. Rolland, sénateur du Rhône. Profitant d'un embarras de voitures, ils extirpèrent le malheureux de la plate-forme, le conspuèrent, le frappèrent. Les agents réussirent à le dégager.

A LA BOURSE

Paris, 7 février. — La Bourse connaît aujourd'hui une fièvre inaccoutumée. Des ouvertures les sept ou huit gardes municipaux qui entourent la corbeille ont été expulsées avec force clameurs.

Une minute de silence a été observée en souvenir des morts de la tragique journée. On envisage à bref délai la fermeture des bâtiments de la Bourse où se sont produites quelques manifestations.

La rente française s'est haussée d'un point l'annonce de la démission du Cabinet Daladier. L'effervescence règne toujours dans les rues où on remarque que les gardiens de la paix ont la tête coiffée du casque. La foule ne connaît pas encore la démission du Cabinet et on peut croire que la nouvelle contribuera à l'apaisement.

LES GARDES SONT INSULTÉS

Place de la République, les gardes mobiles à cheval sont poursuivis par la foule, tout le long du boulevard jusqu'à l'Opéra où ils sont protégés par une double rangée d'agents derrière laquelle les manifestants crient : « Vivent les agents ! ». Le service d'ordre a été renforcé autour des ministères et de l'Élysée. La colonne des manifestants tente de gagner le palais présidentiel, mais ceux-ci sont refoulés et un certain nombre d'entre eux sont arrêtés derrière l'Opéra.

Les gardes mobiles sont accueillis par la foule aux cris d'assassins.

AU PALAIS. M. FROT EST CONSPUÉ

Paris, 7 février. — Des incidents extrêmement violents se sont produits cet après-midi au Palais, où la foule a prononcé le mot de « assassin » en s'adressant à M. Frot. En cortège, les agents sont allés demander au conseil de l'ordre la radiation de celui-ci. M. de Saint-Auban, s'est entretenu avec qu-

tre d'entre eux puis a lancé du haut de l'escalier de la galerie marchande une proclamation exhortant ses collègues au calme et au sang-froid et les assurant de tout son appui. Une ovation indescriptible a accueilli ses paroles. Plusieurs avocats allèrent ensuite au vestiaire et mirent le feu à la robe de M. Frot en criant « assassin » puis ils chantèrent la « Marseillaise ».

Une pétition circule, bientôt couverte de signatures. Elle considère notamment qu'il y a incompatibilité entre la profession d'avocat et celle d'assassin et fait confiance au conseil de l'Ordre pour prendre toutes les mesures qui commandent les actes des ministres qui ont assassiné le peuple français.

M. de Saint-Auban reparait à la galerie marchande et déclare que le parquet n'est pour rien dans les arrestations des avocats qui ont été opérées.

Peu après, avocats et avocates en robe, aux accents de la Marseillaise ont mis le drapeau du palais en Berne.

DANS LA SOIRÉE

Paris, 7 février. — A 19 heures 30, les abords du Palais-Bourbon, gardés par d'imposantes forces de police étaient calmes. Les « Croix de Feu » ont reçu l'ordre de ne pas manifester aujourd'hui.

On annonce quelques troubles du côté de St-Germain-des-Près. Les manifestations continuent aux abords de l'Élysée et sur les grands boulevards. Les gardiens ont tiré à plusieurs reprises des cartouches à blanc.

Le Grand Orient de France, rue Cadet, a reçu la visite des manifestants. Aucun incident.

Par suite des bouillottes, on signale quelques blessés sur la rive droite.

On a de meilleures nouvelles ce soir de la plupart des blessés. Beaucoup ont pu regagner leur domicile.

A partir de 18 heures, un barrage gardé par des policiers à cheval et de cars de la Préfecture de Police est établi au front de la Concorde.

Un groupe de manifestants, débordant le service d'ordre de la rue Royale se dirige vers l'Élysée par les Champs-Élysées. Mais ils sont dispersés par le service d'ordre.

A 15 heures, le calme semble rétabli aux environs de la Concorde. Seuls, des barrages maintiennent la foule : rue Royale et rue de Rivoli.

A 18 heures 30, dans l'avenue des Champs-Élysées, tous les magasins de luxe ont baissé leurs rideaux de fer. Les enseignes lumineuses sont éteintes. On a diminué les feux des becs de gaz.

A 19 heures 45, on ne signalait aucun incident notable dans les parages immédiats de l'Élysée.

A 19 heures, rue Royale, à peu près à l'endroit où s'est produit ce matin l'incident dont fut victime le sénateur Rolland, deux agents cyclistes ont été tout à coup entourés de manifestants qui les ont maltraités et ont brisé leurs machines.

A 20 heures, place de l'Opéra, des groupes de « Jeunes Patriotes » ont entouré un mat décoré d'un drapeau tricolore et entonné la Marseillaise.

Il y a toujours beaucoup d'agitation dans les rues et avenues qui entourent l'Élysée et le ministère de l'Intérieur.

Lire la suite en deuxième page